



**VeloBuc**  
Antenne de VeloVGP  
Site: <http://velobuc.free.fr>  
E-mail: [velobuc@free.fr](mailto:velobuc@free.fr)  
Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/velobuc/>  
Twitter: @VeloBucVGP  
Responsable d'antenne: Daniel Dézulier

## Manifeste de VeloBuc pour les mobilités actives

L'association VeloBuc, créée en 2004 et reconnue d'intérêt générale en 2010, accompagne les citoyennes et les citoyens, de Buc et au-delà, pour tout ce qui a trait aux mobilités actives au quotidien, à pied comme à vélo. L'association VeloBuc a donné naissance à VeloVGP par renommage en 2018 en transférant sa structure administrative au niveau de la communauté d'agglomérations de Versailles Grand Parc, afin d'agir à ce niveau administratif.

VeloBuc poursuit son action en tant qu'antenne de Buc.

Pour VeloBuc, ce manifeste consiste à énoncer, pour les Bucoises et Bucois mais aussi pour les élus ou candidats, les actions à engager afin de rendre Buc plus cyclable en tirant parti des réponses aux questions du Baromètre des Villes Cyclables.

Globalement, le constat des répondants qualifie les aménagements cyclables à Buc encore très insuffisants, voire mal conçus : leurs discontinuités multiples, le partage avec les piétons, les poubelles et les véhicules mal stationnés sur les trottoirs, le manque de stationnement sécurisé pour les vélos, le manque d'entretien des pistes et les insertions dans le trafic routier dont la vitesse n'est pas assez régulée, tout cela constitue un frein à la pratique du vélo pour les déplacements au quotidien.

Les attentes de VeloBuc pour mettre les cyclistes de tous âges en confiance et en selle sont les suivantes :

### 1 - Apaiser la circulation des véhicules motorisés

Abaisser la vitesse en passant notamment Buc en Zone 30 Intégrale apporterait une amélioration sensible à plusieurs thématiques : sécurité et mixité des flux motorisés et mobilités actives, prise en compte de la sécurité des personnes fragiles (PMR, enfants et personnes âgées). Cette mesure apporterait aussi une réponse environnementale en réduisant la pollution de l'air et le bruit.

Elle permettrait en outre de dissuader le trafic de transit détourné par la logique des applications d'itinérance.

Aux heures de pointes la gêne due à une limitation de la vitesse à 30 km/h serait nulle à Buc, car la vitesse moyenne de la circulation y est généralement très inférieure. Aux heures creuses, non stratégiques, cette limite de vitesse découragerait le trafic de transit de manière significative. Il n'est pas constaté d'impacts négatifs dans les communes qui l'ont mis la Zone 30 Intégrale en œuvre, mais plutôt des impacts positifs.

Une mesure parallèle nécessaire est la mise en place de plateaux ralentisseurs, en particulier sur le Haut Buc aux arrivées du rond-point Jean Casale - Massotte afin d'abaisser drastiquement les vitesses pratiquées par les véhicules motorisés à l'approche de cette zone et de sécuriser les flux de piétons et cyclistes.

### 2 - Offrir davantage de stationnement sécurisé adapté

Afin que les cyclistes n'hésitent plus à prendre leur vélo de peur de se le faire voler, il faut mettre en place davantage de stationnements vélo sécurisés :

- Installer des arceaux robustes en nombre suffisant, suffisamment espacés, et protégés contre le parking des véhicules motorisés.
- Installer ou agrandir des parkings fermés et sécurisés dans les écoles pour vélos, skates et trottinettes, et inciter les parents à pratiquer le pédibus et le vélobus pour les trajets scolaires.
- Encourager les entreprises à prévoir davantage de stationnements vélo, et mettre en place des flottes de vélo en location longue durée.
- Travailler avec les commerces pour améliorer les parkings vélos et inciter à utiliser le vélo pour aller faire les courses.

Mettre en place des parkings vélos sécurisés à proximité des gymnases et stades.



**VeloVGP**  
Association de promotion des mobilités actives dans la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc  
Reconnue d'Intérêt Général : n° de déclaration W784000257  
2 Ter avenue Jean Casale, 78530 Buc  
Président : Eric Harlé  
[velovgp@gmail.com](mailto:velovgp@gmail.com)  
Antennes : VeloBuc, VeloVersailles, VeloLoges, VeloToussus, VeloChateaufort, VeloBougeEnCelle, VeloJouy.



#### **VeloBuc**

Antenne de VeloVGP

Site: <http://velobuc.free.fr>

E-mail: [velobuc@free.fr](mailto:velobuc@free.fr)

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/velobuc/>

Twitter: @VeloBucVGP

Responsable d'antenne: Daniel Dézulier

### **3- Encourager les services autour du vélo**

L'usage du vélo serait facilité pour les Bucoises et Bucois, ainsi que pour les travailleurs de la zone d'emploi, si Buc offrait la proximité de services de réparation et de location de vélo.

Etant donné les forts dénivelés qui dessinent Buc, il y a une réelle opportunité de contractualiser une offre de location de vélo à assistance électrique longue, moyenne et courte durée à Buc avec divers opérateurs.

La présence d'un vélociste à Buc serait incitative au développement du vélo : il faut prospecter et faciliter l'installation d'un vélociste à Buc.

### **4 - (Ré-)Apprendre à se déplacer à vélo**

Pour rouler en confiance, il faut en priorité maîtriser sa conduite à vélo, et revisiter les bases du Code de la Route.

Afin d'accélérer la mise en place du programme national "Savoir rouler à vélo", il faut encourager et faciliter les écoles primaires à accueillir ce dispositif de formation des enfants de 6 à 11 ans.

Pour les adultes qui hésitent à rouler dans la circulation, il serait utile de prévoir l'intervention de vélo-écoles, ou même, de mettre en place une vélo-école à Buc en s'appuyant sur le programme Alvéole de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette).

En parallèle, l'organisation de parcours dominicaux avec des cyclistes expérimentés volontaires, des élus et des citoyens désireux d'essayer serait un bon moyen de faire découvrir des aménagements et des itinéraires cyclables urbains et péri-urbains.

### **5 – Interconnecter et sécuriser les aménagements**

Les cyclistes au quotidien et les parents des enfants scolarisés à Buc et sur Versailles sont tous en attente d'un réseau continu, cohérent, confortable et sécurisé, en intra communal et en intercommunal.

Lorsqu'un aménagement existe, il est indispensable :

- d'en assurer l'entretien régulier
- de prévoir des déviations viables en cas de travaux
- de faire respecter ces aménagements.

VeloBuc propose quelques exemples de mesures concrètes à réaliser :

- Protéger les bandes cyclables contre le stationnement sauvage en installant des potelets fusibles (Avenue Morane Saulnier, Rue Louis Massotte, Rue Louis Blériot).
- Réaliser une piste à la montée le long des Arcades et assurer un apaisement réel de la vitesse à l'arrivée sur le giratoire Casale - Massotte. Ces mesures sont indispensables à la sécurité et à la continuité effective de l'itinéraire depuis Versailles.
- Pour la sécurité des piétons, l'interconnexion sur la piste Buc-Toussus au niveau du Mirage III, impose un passage surélevé piéton / cyclistes, avec le tracé de pictos vélo au sol et le retrait des panneaux STOP sur le trajet des cyclistes.
- Raccorder les trottoirs entre Buc et les Loges-en-Josas au niveau du carrefour de la Croix Blanche.
- Ouvrir un itinéraire mixte piétons et vélos en autorisant la traversée d'une résidence afin de raccorder les zones résidentielles et scolaires.
- Interrompre le trafic routier Rue Collin Mamet aux heures d'entrée sortie des écoles, collège et lycée, sauf aux bus scolaires et aux trottinettes, skates et vélos.
- Sécuriser les giratoires en dessinant les trajectoires des cyclistes au sol pour alerter les conducteurs sur la nécessité d'être vigilants et de rouler plus doucement.
- Sécuriser les traversées de piétons en les plaçant sur des plateaux surélevés (Arcades, Minière-Massotte, Morane Saulnier).
- Vérifier et recalibrer l'ensemble des trottoirs de la commune.



#### **VeloVGP**

Association de promotion des mobilités actives dans la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc

Reconnue d'Intérêt Général : n° de déclaration W784000257

2 Ter avenue Jean Casale, 78530 Buc

Président : Eric Harlé

[velovgp@gmail.com](mailto:velovgp@gmail.com)

Antennes : VeloBuc, VeloVersailles, VeloLoges, VeloToussus, VeloChateaufort, VeloBougeEnCelle, VeloJouy.



#### **VeloBuc**

Antenne de VeloVGP

Site: <http://velobuc.free.fr>

E-mail: [velobuc@free.fr](mailto:velobuc@free.fr)

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/velobuc/>

Twitter: @VeloBucVGP

Responsable d'antenne: Daniel Dézulier

### **6 - Communiquer et baliser**

Flécher les points d'intérêt des itinéraires piétonniers et cyclables, les destinations distantes, le kilométrage et le temps de parcours serait incitatif en facilitant l'orientation des cyclistes dans Buc.

Installer des compteurs et publier les résultats au quotidien sur des totems placés le long d'une ou plusieurs pistes dynamiserait l'usage et permettrait de mesurer l'efficacité du réseau. Il existe un Eco-Compteur actuellement sur la piste Buc Toussus.

Organiser des événements saisonniers comme une journée de remise en selle au printemps avec atelier d'auto-réparation pour les cyclistes saisonniers et également un événement à l'entrée en hiver pour améliorer la visibilité et la gestion des intempéries. Un événement lors de la fête de Buc, la participation de nombreux bucois et élus à la convergence des cyclistes de Juin organisée dans toute l'Île de France par MDB serait un signe fort et certainement un élément motivateur au sein de la commune.

### **7 – Organiser et entretenir le réseau, mesurer sa qualité**

Utiliser les compétences vélos internes de la municipalité est indispensable mais non suffisant pour gérer les aménagements cyclables : il faut créer une instance de suivi, au niveau communal, intercommunal et régional, en s'appuyant sur VeloBuc, VeloVGP, et le Collectif IDF.

Ces associations d'usagers sont habituées et compétentes pour collecter les besoins et valider les expérimentations sur le terrain, avec des testeurs expérimentés en nombre suffisant (un des rôles du collectif vélo Ile de France).

Des exemples :

- Participer à l'interconnexion avec le RER-V (co financé par la région) pour le raccordement Nord-Sud et avec la zone d'activité de Saclay.
- Publier les résultats des compteurs, organiser des séances de réception des travaux avec la sphère des cyclistes du quotidien (dit "vélotaffeurs"), animées par VeloVGP ou VeloBuc.

### **8 - S'appuyer sur la solution vélo et sur les mobilités actives en général pour vivre mieux**

Toutes ces actions proposées par VeloBuc sont très attendues, à la fois par les piétons et cyclistes actuels, mais également par toutes les personnes désireuses de changer de modalité de déplacements mais effrayées par l'emprise excessive, dangereuse et dans une grande proportion, inutile, du trafic motorisé quotidien.

Il nous appartient à toutes et tous, citoyennes et citoyens, élu.e.s, parents, de faire un effort pour reprendre la main sur la meilleure façon de vivre mieux ensemble : pratiquer les mobilités actives le plus souvent possible dans un cadre apaisé et une atmosphère plus calme et plus respirable.



#### **VeloVGP**

Association de promotion des mobilités actives dans la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc

Reconnue d'Intérêt Général : n° de déclaration W784000257

2 Ter avenue Jean Casale, 78530 Buc

Président : Eric Harlé

[velovgp@gmail.com](mailto:velovgp@gmail.com)

Antennes : VeloBuc, VeloVersailles, VeloLoges, VeloToussus, VeloChateaufort, VeloBougeEnCelle, VeloJouy.